



## Lutte contre la prolifération des chats

Dans une publication sur le site internet du « Landwirtschaftsportal » en mars 2024, il est rappelé que la « loi du 27 juin 2018 sur la protection des animaux et ses annexes impose la castration pour tout chat ayant accès à l'extérieur, à l'exception des chats errants dans les exploitations agricoles.

*Il est donc fortement conseillé de contacter le vétérinaire traitant dès l'acquisition d'un chat afin de déterminer le moment opportun pour sa castration ainsi que son identification obligatoire pour ainsi éviter la reproduction incontrôlée et les problèmes qui en découlent.*

*La castration ou stérilisation est donc un outil de lutte et de prévention contre l'abandon des animaux et les atteintes à leur bien-être. »*

Les chats sont déjà en âge de procréer dès 5 à 6 mois. Ils peuvent donner naissance 2 fois par an à 4-6 petits et ce, jusqu'à la fin de leur vie. La pyramide des chats ci-dessous montrent les conséquences des chats et chattes non castrés.



*En 2023, l'association Privatén Déiereschutz a.s.b.l. a payé les castrations pour 773 chats (412 chattes et 361 chats).*

*→ Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aides pour la castration des chats, contactez-nous!*

### Avantages des castrations

- ❖ Les animaux castrés – chats et chattes – deviennent plus casaniers, affectueux et souvent aussi plus sociaux.
- ❖ La castration augmente l'espérance de vie : Le risque d'accidents, de morsures, ainsi que la propagation de virus mortels, comme la leucose ou le sida est diminué considérablement. Les chattes souffrent moins souvent de tumeurs mammaires.
- ❖ Après une castration, le chat mâle perd cette odeur souvent désagréable à l'humain.

### « Fake news » sur les castrations

- ❖ Les chats castrés ne seraient plus d'excellents chasseurs. **FAUX** : Leur instinct de chasse ou de jeu reste intact.
- ❖ L'obésité est une conséquence de la castration. **FAUX** : c'est souvent l'excès de nourriture.
- ❖ Les chattes doivent au moins une fois mettre au monde des petits. **FAUX** : ce type de message a même été réfuté par de nombreux vétérinaires.
- ❖ Il faut juste faire castrer les chattes et non pas les matous. **FAUX** : Par la castration du chat femelle **ET** mâle, les propriétaires et les amis des animaux aident à ne pas agrandir la misère causée par la surpopulation de chats errants.

Il est également obligatoire d'identifier les chats par une puce électronique. Les données relatives au chat et celles du propriétaire sont enregistrées dans une base de données électronique. Ces inscriptions doivent être faites par les vétérinaires et en cas de changement des données (exemple : changement d'adresse), celles-ci doivent être mises à jour. → **Vérifiez si le chip de votre chat est bien enregistré** (auprès de la base de données pour le Luxembourg et la Belgique : <https://www.idchips.com>).